



Vosges du Sud

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

ID : 090-200069060-20260929-093_2026-DE

Berser
Levsuit
FORT

Séance du 29 septembre 2026

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 32
Absents : 09
dont suppléés : 6
dont représentés : 0
Votes pour : 38
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 38

Date de la convocation

23/09/2026

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, M. BOURGEOIS,

J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, F. CANAL, J. CHIPAUX,
C. CODDET, V. DECOMBE, V. FRESET, J. GROSCLAUDE, P. GROSS,
P-Y. GUERO, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, P. LACREUSE,
P. MIESCH, F. MONCHABLON, H. NALCADI, A. NAWROT, C. O'KEEFFE,
V. ORLAT-BELOT, R. PERRADIN, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE,
P. PLAISANCE, N. POUILLET, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU,
E. WEISS, A. ZIEGLER

Pouvoirs : J. KARLÉ à F. MONCHABLON, P. LABEUCHE à J. CHIPAUX,
F. MOZER à L. BROS-ZELLER, C. PARTY à C. CANAL, L. PISCHOFF à J-L.
SALORT, M. LEGUILLON à M. BOURGEOIS

Date de publication

06/10/2026

Secrétaire de séance : C. CANAL

Délibération n° 093-2026

Objet : Rapport d'activité 2025

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-39,
- l'arrêté préfectoral n° 90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,

Monsieur le Président présente le rapport d'activité 2025 de la communauté de communes préalablement mis à disposition des conseillers communautaires. Il rappelle que ce document sera communiqué à chaque maire avec les comptes administratifs correspondants, afin que l'édile en fasse communication à son assemblée. Il précise être disponible à cette occasion.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2025 de la communauté de communes.

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,

Christian CANAL